Publié le 10 mars 2017

Catherine Léger au Conseil de développement de la MGP

Sur proposition de la Fédération régionale des Epl Île-de-France, Catherine Léger, directrice générale de la Sem Plaine commune développement a été nommée le 6 mars dernier par le président de la Métropole du Grand Paris, Patrick Ollier, pour siéger au Conseil de développement de l'Établissement public de coopération intercommunale pour les 3 prochaines années.

La Métropole du Grand Paris, dont la gouvernance est installée depuis plus d'un an, se met progressivement en place. Aux côtés du Conseil de la Métropole réunissant les 209 conseillers métropolitains, la loi prévoit la création d'un **Conseil de développement**, aussi appelé Codev. Cette instance consultative, composée de 80 acteurs économiques, sociaux, environnementaux, culturels et sportifs, auxquels sont associés 24 habitants tirés au sort parmi des citoyens volontaires, réunira sa première assemblée plénière d'installation le 21 mars.

Catherine Léger, directrice générale de la Sem **Plaine commune développement**, qui avait activement contribué en 2015 aux travaux du Conseil des partenaires socio-économiques de la mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris, avait été désignée le 7 décembre dernier par le Conseil d'administration de la Fédération régionale des Epl Île-de-France pour représenter le mouvement Epl francilien au Codev de la Métropole du Grand Paris.

Cette nomination *intuitu personae* vient distinguer l'expertise et les qualités professionnelles de Catherine Léger, et reconnaître l'action quotidienne des 153 Epl franciliennes tous secteurs d'activité confondus.

À télécharger

- CODEV Note de presentation.pdf